

danger ni pour vous ni pour les ministres que vous comparaissez devant elle, du moment que la Constitution exige l'approbation des deux tiers de la Chambre. Il n'y a pas danger non plus que les ministres soient poursuivis devant les tribunaux ordinaires du fait du sang versé le 1er octobre par suite du blocus dont vous frappez l'Est et de votre feu vert aux éléments des «Forces libanaises» pour qu'ils tirent, en présence de votre armée qui, comme on me le dit, n'est pas intervenue».

### Le peuple

«Mais vous devez savoir que, tôt ou tard, le peuple rendra son verdict et vengera ses morts. Il punira ceux qui, depuis votre élection, se remplissent les poches aux dépens des intérêts des citoyens privés de vie, d'électricité et de téléphone au dehors comme à l'intérieur et qui subissent l'effondrement de la monnaie libanaise, notamment les fonctionnaires et employés, ainsi que les dommages subis par les élèves et les étudiants du fait de la fermeture des écoles et des universités.

Comment vous permettez-vous d'affamer une partie du peuple libanais qui est libre de contester votre légalité? De quel droit empêchez-vous une partie du peuple libanais de manifester pacifiquement contre le blocus barbare qui lui est imposé? Comment acceptez-vous que votre armée n'empêche pas les criminels des F.L., qui sont aujourd'hui ses alliés, de tirer sur les femmes et les enfants portant cierges qui manifestaient après avoir vu sans doute les Allemands faire ainsi à la télévision, sans qu'on leur tire dessus?

Le Conseil de Sécurité, en dépit de l'embargo décrété contre l'Irak, ne s'est pas permis d'interdire la livraison d'aliments et de médicaments à ce pays (résolution numéro 666 du 14/9/1990)».

«Je souhaite vous rappeler les déclarations que vous aviez faites au rédacteur en chef du «Qabas», M. Mohammed Jassem el Sakr, en date du 6 décembre 1989, quelques jours après votre élection et qui se résument comme suit:

— «J'ai donné ordre au commandant en chef de l'armée de préparer l'entrée dans les régions Est».

— «Je préfère arriver au palais présidentiel par le rameau d'oli-

vier non par le canon».

— «Bientôt il y aura un ébranlement des unités militaires opérant dans les régions Est.

— «J'ai des informations selon lesquelles un grand nombre de militaires se rallieront au commandement légal».

— «Mes portes sont ouvertes devant Samir Geagea».

— «Nous bâtirons la force nécessaire pour respecter la trêve d'armistice et faire appliquer la résolution 425».

— «Le Conseil des ministres décidera dans une prochaine séance la dissolution des milices».

— «J'aurai recours aux forces syriennes si les milices se montrent réfractaires».

### Ironie

«Je ne sais, poursuit donc M. Eddé, si vous êtes fier aujourd'hui de ces déclarations faites il y a dix mois. Mais je suis sûr que les Libanais, surtout les générations montantes qui se soucient d'assurer leur avenir et auxquelles vous ne présentez que l'obscurité et la faim, vous applaudissent...

Je dois souligner que c'est la première fois dans l'histoire des républiques parlementaires démocratiques qu'un blocus est imposé à une portion de la patrie.

N'oubliez pas que selon l'article 49 de la nouvelle Constitution (de la Troisième et non de la Deuxième République), vous êtes, en tant que président de la République, le gardien de la loi fondamentale que vous devez faire respecter ainsi que l'indépendance, l'unité, l'intégrité et la sûreté territoriales du Liban.

Dès lors, vous devez immédiatement lever le blocus que vous imposez de concert avec votre gouvernement et qui rappelle au peuple libanais celui que le gouvernement israélien avait imposé à Beyrouth-Ouest en 1982. Si vous ne levez pas ce blocus, le peuple sera également en droit de vous accuser de «crime contre l'humanité».

La plus grande calamité est en outre, pour un président de la République, qui veut être patriote et intègre, qu'on l'accuse à cause des agissements de certains membres de sa famille et de certains ministres.

Il est temps, si vous ne voulez pas que votre régime soit flétri, que vous changiez la composition de votre gouvernement et que vous épuriez ceux qui portent atteinte à votre réputation».